

<http://rpi-feings-fougeres-ouchamps.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article20>

Procès verbal du conseil d'école de juin 2009



- Les infos du R.P.I. du conseil d'école -



Date de mise en ligne : mardi 25 août 2009

Copyright © Ecoles de Feings, Fougères sur Bièvre et Ouchamps - Tous droits

réservés

Regroupement Pédagogique Feings-Fougères sur Bièvre- Ouchamps

Compte rendu du Conseil d'École, Feings, mardi 16 juin 2009

Présents :

- enseignants : Mme Baron (dir. de l'école de Feings et présidente de séance), Mme Frigout, M. Bouquet, Mme Roux (dir. de l'école de Fougères-sur-Bièvre et secrétaire de séance), Mme Brunet de la Grange, Mme Hebel, Mme Boscq (dir. de l'école d' Ouchamps), Mme Eraud, Mme Stevens.
- Elus communaux : Madame Cailhol, maire d'Ouchamps et présidente du SIVOS, M. Chasset conseiller municipal de Fougères -sur-Bièvre, Mme Michot maire de Feings, M. Martelière vice-président du SIVOS.
- Représentants des parents d'élèves : Mme Saget-Lethias, Mme Lamontagne, Mme Choplin, Mme Baron, Mme Huc, Mme Pezet, Mme Charles, M. Gallard.
- Délégué Départemental de l'Education Nationale : M. Sauger.
- Personnel communal (atsem) : Mme Bigot, Mme Julien.

Excusée : Mme Maupin, Inspectrice de l'Éducation Nationale

La séance est ouverte à 20H00 avec les remerciements de Mme Baron et la présentation des participants à la séance.

1. Bilan de l'année scolaire 2008-2009.

A l'occasion du dernier avenant au Projet d'École 2007-2010, Mme Baron fait le bilan de cette seconde année de réalisation avant d'exposer les objectifs pour l'année à venir dans le 4e point de l'ordre du jour.

Les trois priorités du Projet d' École du R.P.I. sont rappelées : la maîtrise de la langue constitue la priorité n°1, la compréhension et la mise en oeuvre effective des règles qui fondent la vie en commun la priorité n°2 et le développement artistique et culturel la priorité n°3.

Un rapide exposé des ateliers et dispositifs mis en place cette année 2008-2009 dans les trois écoles du RPI est présenté : production d'écrits, ateliers décloisonnés, nouvelle mise en place d'emprunt à la bibliothèque, mise en place de conseils de coopérative, travail sur des notions de citoyenneté, rencontre avec des élèves d'autres pays européens, mise en valeur des productions artistiques par la participation au Salon des Artistes, utilisation de supports artistiques nouveaux

Mme Boscq souligne l'inscription du programme Comenius dans le Projet d'école du RPI (action développée au titre de la priorité n°2), programme qui, en 2008-2009 arrive au terme de son 1er cycle de 3 années. Elle remercie le SIVOS pour l'aide apportée au financement de cette action ainsi que la municipalité d'Ouchamps et son comité des fêtes qui tous les ans accueillent des élèves du R.P.I. lors du Salon des Artistes.

L' équipe enseignante du RPI, s'associe aux remerciements adressés au SIVOS, ainsi qu' à l'APE et à l'ensemble des parents d'élèves qui ont participé de quelque façon que ce soit à la concrétisation des projets pédagogiques développés cette année dans le RPI.

2. Boîtes aux lettres destinées aux Représentants de Parents à Fougères et à Feings.

Mme Saget-Lethias rappelle la demande effectuée lors du 1er Conseil d'école de cette année : l'installation d'une boîte aux lettres dans les écoles du RPI afin de faciliter la communication entre les parents d'élèves et leurs représentants ; demande qui fut alors acceptée. À ce jour, la commune d'Ouchamps a effectivement procédé à cette installation, la mairie de Feings s'apprête à faire de même, mais à Fougères cette demande est en suspens. M. Chasset remarque que ce type d'installation devrait être financé par le SIVOS, néanmoins la municipalité de Fougères procédera à la mise en place d'une boîte aux lettres pour l'an prochain.

3. La rentrée 2009-2010.

À la prochaine rentrée, des changements interviendront au sein de l'équipe enseignante du R.P.I.. À Feings, l'équipe reste inchangée.

À Fougères, Mme Laumonier, présente et présentée au cours de cette séance, assurera l'enseignement de la classe de Grande Section, en lieu et place de Mme Roux qui quitte le R.P.I. La direction sera assurée par Mme Brunet de la Grange.

A Ouchamps, Mme Eraud, quittant le R.P.I, sera remplacée par Mlle Vieillefond qui assurera également la direction.

Les effectifs par niveaux, les redoublements.

A cette date, les effectifs suivants sont attendus pour la rentrée de septembre 2009 :

- 31 PS et TPS* 22 MS

- 31 GS 34 CP (dont 2 redoublants)

- 31 CE1 (dont 2 redoublants) 23 CE2

- 32 CM1 21 CM2

- *les enseignantes de Fougères-sur-Bièvre annoncent la possibilité d'accueillir quelques Tout-Petits si les 31 places disponibles ne sont pas occupées par l'ensemble des enfants nés en 2006 dans le RP.

Ce qui fait un total de 225 élèves pour l'ensemble du RPI, soit en moyenne 25 élèves par classe (9 classes).

Il est à souligner que les inscriptions se poursuivent et que les effectifs peuvent donc évoluer d'ici le mois de septembre. La répartition dans les classes est encore en cours à ce jour et elle sera communiquée dès que possible. Nous pouvons toutefois annoncer dès à présent que, compte tenu des effectifs importants de ce niveau, Feings accueillera des élèves de Grande Section en 2009-2010.

4. Le Projet d'Ecole 2009-2010.

Les priorités inscrites à l'avenant 2008-2009, sont maintenues pour la prochaine année scolaire dans les écoles du R.P.I (voir le point n°1 de ce compte-rendu).

Chacune des équipes enseignantes fixe, au sein de ces 3 priorités, des objectifs à atteindre en fonction des compétences développées dans les programmes d'apprentissage propres à chaque cycle de l'enseignement primaire. Des actions différentes sont donc élaborées par les équipes enseignantes de chacune des 3 écoles du R.P.I. Chaque directrice les présente :

À Feings : intervention d'un écrivain-conteur dans la réalisation d'un album collectif et création d'une chorale d'école.

À Fougères-sur-Bièvre : réalisation d'une fresque murale sous le préau de l'école ; fréquentation régulière de la médiathèque de Contres où les enfants d'une classe au minimum se familiariseront au monde de l'écrit et participeront à des ateliers découvertes thématiques...

À Ouchamps : rencontres littéraires interclasses, rencontre avec un artiste dans le cadre du Salon des Artistes,

échanges Comenius...

L'I.E.N. de notre circonscription a validé ce Projet d'École et une subvention de 200 Euros à partager entre les 3 écoles (9 classes !) nous a été allouée.

Mme Choplin intervient alors pour proposer l'aide financière de l'A.P.E. pour la réalisation de ce Projet d'École.

5. Les travaux.

M. Chasset précise que les travaux à l'école de Fougères seront achevés pour la rentrée. Toutefois, pendant un certain temps encore, l'entrée se fera comme actuellement par le grand portail, rue Henri Goyer. Au plus vite, l'entrée définitive sera aménagée rue de la Fontaine de Bietry.

Mme Cailhol souligne qu'à Ouchamps de nombreux travaux ont été réalisés, aucun n'est de ce fait prévu pour l'an prochain. Les odeurs qui ont sévi cette année dans la classe de CM1 ont disparu.

Mme Michot informe les enseignants de Feings que leurs demandes sont prises en considération et que certains travaux, notamment électriques, seront réalisés cet été.

6. Remplacements dans les écoles.

Mme Boscq souhaite aborder le problème des quelques remplacements d'enseignants non assurés dans le RPI cette année, en raison de la désorganisation des écoles que cela a pu occasionner. Elle précise que notre IEN a bien entendu nos besoins et a pallié au mieux aux absences des enseignants. Mais l'insuffisance des effectifs et le contingent important de remplaçants mobilisés sur des congés de longue durée notamment, ne permettent pas d'assurer tous les remplacements, même lorsque ceux-ci sont prévus de longue date avec l'accord de l'Éducation Nationale.

7. Communication sur les évaluations CM2 et CE1.

Les évaluations CM2 se sont tenues courant janvier, les évaluations CE1 du 25 au 30 mai. Mme Baron tient à souligner que ces évaluations nationales ne suffisent pas à évaluer les enfants. Car, si ce sont des exercices donnés à l'ensemble des CE1 ou CM2 de France (ce qui est positif), par contre, elle regrette la difficulté de certains, en particulier celle du texte et des questions de lecture proposés aux élèves de CE1. Mmes Baron et Stevens précisent les conditions de passation et de notation très strictes de ces évaluations, qui mettent l'élève en position très difficile, voire en position d'échec. Les enseignants ont tenté de prévenir découragement et dépréciation chez leurs élèves en les rassurant et en les encourageant à faire du mieux qu'ils pouvaient.

Ces évaluations ayant pour but d'établir des statistiques nationales, les enseignants concernés s'interrogent sur la représentativité de ces évaluations par rapport au niveau réel de leurs élèves... Ces résultats sont-ils de ce fait exploitables ?

Les parents interrogent sur le devenir de ces évaluations. Les résultats, anonymés, remontent à l'Inspection Académique, et sont transférés après le CM2, au collège, avec les bulletins et livrets scolaires établis par les enseignants du primaire tout au long des neuf années de ce cycle d'enseignement. Les résultats de ces évaluations, toutefois, se doivent d'apparaître sous la forme de pourcentage dans le Projet d'École du R.P.I.

Pour manifester leur désaccord à l'encontre de ces nouvelles évaluations, la directrice d'Ouchamps, Mme Boscq a choisi de ne pas faire remonter les résultats des évaluations CM2, Mme Baron a choisi d'envoyer uniquement des résultats papiers non diffusables sur le net.

Procès verbal du conseil d'école de juin 2009

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Baron clôt la séance du dernier Conseil d'École 2008-2009 à 22h00.

La présidente du Conseil d'Ecole, Directrice de l'école de Feings : Mme Baron

La secrétaire de séance, Directrice de l'école de Fougères-sur-Bièvre : Mme Roux